

Justificatif généré le 25/01/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 25/01/2023
Département : (95) Val-d'Oise
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/656456
N° d'annonce : 656456

ASSOCIATION MIXTE DE GESTION AGREE D'ILE DE FRANCE

(AMGA IDF)

Siège social : 14 bis place Charles de Gaulle 95210 SAINT-GRATIEN

ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE

Conformément aux statuts de l'Association, le Président de l'AMGA IDF a l'honneur de convoquer tous les adhérents de l'Association à une assemblée générale extraordinaire que se tiendra le : **JEUDI 9 FEVRIER 2023 A 14 H 00** au 14 bis Place Charles de Gaulle 95210 SAINT GRATIEN et qui aura pour ordre du jour :

Modification des statuts pour mettre en place une nouvelle catégorie d'adhérents avec des prestations facultatives

Compte tenu du quorum nécessaire (Art. 17) : 33 % des adhérents, cette assemblée générale extraordinaire ne pourra probablement pas statuer par manque de quorum. Elle est donc dès à présent appelée à se réunir sur deuxième convocation à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du **28 février 2023 à 19 H 00**.

Il est rappelé qu'aucun quorum n'est exigé lors de cette deuxième convocation.

Pour avis,

Le Président,

Pierre-Emmanuel MORIN

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeKNJ3r0T

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKNJ3r0T>

